

Brevet Professionnel CONDUCTEUR DE MACHINES AGRICOLES

Maîtrisez le terrain, conduisez l'avenir : devenez Conducteur de Machines Agricoles

RNCP 37024

**Formation Niveau 4 en alternance
(Contrat Apprentissage ou Professionnalisation)**

Taux de réussite :
Nouvelle formation

Taux d'insertion à 6 mois :
Nouvelle formation

Taux de poursuite d'études :
Nouvelle formation

**Taux d'appréciation des
bénéficiaires :**
Nouvelle formation

Données session 2024

L'AgroCampus Nîmes-Rodilhan Marie Durand est un établissement d'enseignement dépendant du Ministère de l'Agriculture. Il regroupe 3 centres de formation : le lycée, le CFAA pour les formations en apprentissage et le CFPPA pour les formations adultes.

Idéalement situé, proche de la gare, desserte directe par autocars. A 10 km de Nîmes, ville étudiante agréable au patrimoine riche.

L'AgroCampus dispose d'un **internat** et d'un **service restauration**.

Point +

- **Des infrastructures sur site** (parc paysager, exploitation agricole et salles spécialisées) qui facilitent les apprentissages. Le travail sur les outils numériques spécifiques et sur le terrain.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Référente inclusion : Mme MONTERO Sandrine -
sandrine.montero@educagri.fr



PRÉSENTATION

& objectifs de la formation

Formation préparant des conducteurs de machines agricoles autonomes, capable d'organiser des chantiers de travaux mécanisés diversifiés, de réaliser une grande variété de travaux agricoles mécanisés et d'assurer la maintenance tant préventive que curative des matériels et équipements

Objectifs de la formation :

- Organiser les chantiers de travaux agricoles mécanisés dans le respect des règles de sécurité et de préservation de l'environnement.
- Réaliser les travaux agricoles mécanisés en tenant compte de la physiologie du végétal, de l'état agronomique du sol et des politiques publiques en faveur de l'agro-écologie.
- Entretien des matériels et équipements dans une démarche de durabilité et de préservation de l'environnement.



PUBLIC CONCERNÉ

& conditions d'inscription

- **Formation Apprentissage :** avoir entre 16 et 30 ans ou plus en cas de reconnaissance de travailleur handicapé et répondre aux conditions des prérequis.
- **Formation Continue :** même conditions que l'apprentissage sans la limite d'âge

Préinscriptions en ligne - Entretien de positionnement avec les acteurs en charge du recrutement du centre de formation

Inscription définitive : avoir signé un contrat en alternance avec un employeur pour confirmer son inscription au CFA ou avoir un accord de financement de la formation.



QUALITES REQUISES

& prérequis

Qualités requises : Avoir le sens de l'initiative, de la polyvalence et être rigoureux.

Prérequis : Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP) ou supérieur



CONTENUS DE FORMATION & blocs de compétences

6 blocs de compétences composent cette formation et permettent d'aborder les thématiques suivantes :

- Les acteurs de la filière
- Agronomie - Ecologie
- Les itinéraires techniques culturels
- Les matériels et équipements mécanisés agricoles
- Planification - Organisation des chantiers
- Conduite du tracteur agricole en sécurité
- Travail du sol - Entretien du sol
- Semis - Plantation
- Manutention - Transport des récoltes
- Maintenance préventive - curative des matériels et équipements



MODALITÉS D'ÉVALUATION & validation de bloc(s) de compétences

Epreuves d'examen tout au long de la formation organisées par l'équipe pédagogique du centre.

Hormis l'UC1 (se situer en tant que professionnel de l'agroéquipement), toutes les capacités constitutives du brevet professionnel font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle.

Validation des blocs de compétences lors des jurys d'examen organisés par le service régional du Ministère de l'Agriculture.



DÉBOUCHÉS & poursuite d'études

Le conducteur d'engins agricoles (Code Rome A1101) travaille dans des exploitations agricoles, des entreprises de travaux agricoles ou des CUMA.

Poursuite d'études possibles : CS Pilotage de Machines Agricoles et Travaux Mécanisés à haute Technicité

Évolution d'emplois possibles après quelques années d'expérience : Responsable de la Gestion d'un Parc de Matériels, Conducteur de Travaux agricoles, Commercial en Matériel Agricole ou Responsable d'Entreprise Agricole.



FORMATION en alternance

805 heures dont 11 semaines de formation en centre la 1ère année et 12 semaines en centre la 2nde année

1 à 2 semaines en centre par mois de septembre à juin
100% en présentiel

Contrat en alternance d'une durée de 2 ans obligatoire

Les modalités d'adaptation possibles : Parcours de formation individualisé si le niveau d'entrée de l'apprenant permet la validation d'acquis académiques.



TARIFS

Financement & rémunération

Tarifs de Formation :

- 10755,00€ entreprises secteur privé
- 9100,00€ entreprises secteur public

Modalités de financement :

- *Apprentissage :* Gratuité pour l'apprenti car prise en charge OPCO et entreprise
- *Contrat de professionnalisation :* Prise en charge OPCO et entreprise (possible reste à charge pour l'apprenant)
- *Transition professionnelle et autres :* Nous consulter

Informations Financement et rémunération :

- Formation financée par les OPCO dont dépendent les entreprises ou possibilité de participation du CNFPT.
- Rémunération des apprentis : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>
- Rémunération du contrat de professionnalisation : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15478>

PRÉINSCRIVEZ-VOUS
En scannant ce QR Code



LIEUX DE RÉALISATION

Journées de formation au **CFAA - CFPPA Du Gard** (Domaine Donadille, 30320 Rodilhan) et au **LEPAP - Meynes** (9 route de Bezouze, 30840 Meynes)

Pour toute demande de renseignement et démarches d'inscription contactez Mme Laurine ROCHEBLAVE MORGAVI
laurine.morgavi@educagri.fr

Version 21 Mai 2024 - Valide jusqu'au 01.01.2028